



CGV – SYNERLIA

1. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (CGV) sont conclues entre ;

- d'une part, **SYNERLIA**, représentée par **Marie-Pierre GARCIA**, consultante et professionnelle en naturopathie animale pour les carnivores domestiques (chiens, chats) et en accompagnement émotionnel animal & humain, (dénommée ci-après « le Prestataire »),
Et
- d'autre part, toute personne physique ou morale (dénommée ci-après « l'acheteur ») souhaitant procéder à un achat des prestations proposées par Marie-Pierre GARCIA .

Identité du prestataire ; Marie-Pierre GARCIA – naturopathe animalier

Statut juridique : Micro-entreprise immatriculée en France avec le SIRET :

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Adresse : 200 route de la Tour 30190 Saint-Chaptes

Email : contact@synerlia-naturopathie-animale.fr

Téléphone : 06 20 90 24 14

Les prestations concernées sont à titre d'exemples :

Les séances ou l'achat de bons cadeaux ou tout autre évènement organisé par celui-ci ou auquel il contribue, sans que cette liste soit limitative.

Ces prestations sont décrites et présentées sur l'accès membre du site www.synerlia-naturopathie-animale.fr. Toutefois, si des erreurs ou omissions devaient se produire quant à cette présentation, la responsabilité de Marie-Pierre GARCIA ne pourrait être engagée. SYNERLIA se réserve la possibilité de modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

En réservant une prestation, l'acheteur accepte expressément ces conditions.



2. PRESTATIONS ET VENTES ACCESSOIRES

2.1 PRESTATIONS

(1) Accompagnement individuel

- Séances en visio ou sur demande en présentiel suivant un périmètre défini.
- Chaque prestation inclut un récapitulatif PDF envoyé par mail sous 24H
- 1 mois de suivi inclus à partir de la première séance.

A NOTER que les conseils et les accompagnements proposés par Marie-Pierre GARCIA ne se substituent en aucun cas à un diagnostic, un traitement ou un suivi vétérinaire. Ils interviennent en complément du suivi vétérinaire et du bien-être global de l'animal.

(2) Ateliers

- Les ateliers sont proposés en groupe de 6 participants maximum : *ateliers de bien-être et d'accompagnement émotionnel autour de la relation humain-animal . Ils incluent des temps d'échange, de transmission d'informations et de pratiques de bien-être, dans un cadre non médical et non thérapeutique .*
- Durée : 2h00
- Atelier thématique : Le programme est adapté selon le chien et le gardien .

2.2 VENTES ACCESSOIRES

- Produits proposés lors des ateliers : produits liés au bien-être, à titre non thérapeutique et non médical.

Les produits proposés ne se substituent en aucun cas à un traitement, un diagnostic ou un suivi vétérinaire ou médical.

3 TARIFS ET PAIEMENT

Synerlia

NATUROPATHIE ANIMALE

- Les prix sont indiqués en euros, nets de taxe, et sont fixes au moment de la réservation.
- Synerlia n'est pas assujéti à la TVA (TVA non applicable, art .293 B du CGI)
- Synerlia se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur.
- **Frais de déplacement** : Les déplacements pour les prestations réalisées au-delà d'un périmètre de 10km autour de Saint-Chaptes (siège social de Synerlia) sont facturés au tarif de 0.80€ par kilomètre. Le calcul se fait à partir du siège social de Synerlia, à St- Chaptes , et le montant exact des frais est communiqué au client avant toute prestation .

Note : Communes incluses dans le périmètre gratuit : Saint-Chaptes , La Calmette , Moussac , Cruviers-lascours , Brignon , Boucoiran et Nozières, Saint-Dezery , Castelnau valence, Dommersargues, Saint-Mamert du Gard, Parignargues, la Rouvière, Fons , Gajan,

OSaint-Bauzely , Saint Genies de Malgoires , Sauzet, garrigues saint Eulalie, Dions , Saint Anastasie, Russan , Aubarne, Collorgues, Bourdic, Arpaillargues, Blauzac ,Saint Maurice de Cazevieille

- Le paiement peut s'effectuer : virement bancaire, carte bancaire ou espèces (voir dans rubrique « prendre rendez-vous).
- Les prestations ne sont considérées comme réservées qu'après paiement intégral, selon ce qui a été convenu (modalités prise de rendez-vous).

4 ANNULATION / REPORT

- Toute annulation doit être signalée par email ou téléphone
- Plus de 48h avant la séance ou atelier : report possible
- Moins de 48h, la séance peut être conservée et facturée.



- En cas de force majeur (maladie, problème technique), synerlia s'engage à proposer un report.

5 OBLIGATIONS DU CLIENT

- Fournir des informations exactes via le questionnaire à remplir avant chaque séance synerlia.
- Respecter les recommandations transmises .

6 RESPONSABILITE

- Les prestations proposées sont des accompagnements naturopathiques animales et émotionnels , non des traitements vétérinaires.
- Le client, propriétaire de l'animal reste pleinement et exclusivement responsable de l'application , de l'interprétation et de l'utilisation des conseils, informations et recommandations transmis par Synerlia : ces conseils sont proposés à titre informatif et d'accompagnement en bien-être et ne constituent ni un diagnostic, ni un traitement médical ou vétérinaire

7 PROPRIETE INTELLECTUELLE

- Tous les contenus, supports, cartes, guides et documents, images fournis par synerlia sont protégés par le droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle.
- Toute reproduction ou diffusion sans autorisation est interdite.

8 PROTECTION DES DONNEES

- Les informations personnelles sont utilisées uniquement pour la gestion des prestations.
- Conformément au RGPD, le client peut demander la modification ou la suppression de ses données.



9. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

- Les présentes CGV sont régies par le droit Français.
- En cas de litige, et à défaut de résolution à l'amiable, les tribunaux compétents seront ceux du ressort de Nîmes.
- Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client consommateur peut saisir , au choix, l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile
- En réservant une prestation avec synerlia, le client reconnaît avoir lu, compris et accepté ces conditions Générales de Vente.